ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Les loteries non autorisées sont interdites au Nunavut

Date de début : Le 23 mai 2025
Date de fin : Le 6 juin 2025
Dans l’ensemble du Nunavut 30 s

Le Service de la protection du consommateur du ministère des Services communautaires tient à rappeler aux Nunavummiut qu’il est illégal d’organiser une loterie non autorisée au Nunavut ou de participer à une telle loterie.

Les activités de loterie sans permis sont une infraction en vertu du Code criminel du Canada. Si vous soupçonnez qu’une loterie non autorisée a eu lieu, veuillez remplir le formulaire d’incident/de plainte pour loterie et jeux et l’envoyer à l’adresse NunavutLotteries@gov.nu.ca.

Chaque soumission sera examinée au cas par cas par le Service de la protection du consommateur en collaboration avec la GRC, qui déterminera l’étendue de l’enquête nécessaire.

Vous voulez faire une demande de licence de loteries, mais vous ne savez pas par où commencer?

Pour de plus amples renseignements ou pour soumettre une demande de licence, veuillez communiquer avec le Service de la protection du consommateur au 866-223-8139 (sans frais) ou à l’adresse NunavutLotteries@gov.nu.ca.

Jouons avec raison – Faire preuve de prudence, c’est faire preuve de sagesse!

###

Relations avec les médias :

Kathryn Devereaux
Gestionnaire des communications
Services communautaires
867-975-7818
CS@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᖅᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d’intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications